



# Les nouvelles de Rosières

N° 2  
Octobre  
2008



Chères Rosiéroises,  
Chers Rosiérois,

L'été a été pluvieux mais toutes les festivités rosiéroises se sont déroulées sous le soleil : quelle aubaine ! Pour autant, cela ne cache pas la dure réalité des difficultés que nous connaissons à Rosières : notre grand pont qui s'effrite, des problèmes de stationnement, un manque de places à la crèche, une certaine délinquance, une rareté du foncier, un réseau d'assainissement qui ne collecte que la moitié des eaux usées jusqu'à la station d'épuration, un prix de l'eau trop élevé, des forêts fortement endommagées par la dernière tempête, des cours d'eau ensablés, des locaux publics (mairie, bibliothèque) non accessibles aux personnes à mobilité réduite, des chercheurs d'emploi qui n'ont aucune aide ici ou presque, un patrimoine qui n'a pas été entretenu, une absence d'équipements sportifs pour nos écoliers en cas de mauvais temps...

Bien sûr, la commune n'est pas responsable de tout ce qui ne va pas. Et ne rêvons pas, la municipalité ne pourra pas tout solutionner toute seule et tout de suite. Néanmoins, mon équipe est mobilisée. Et si vous observez autour de vous, Rosières change déjà. Continuons ! Oui, ensemble continuons.

Nous avons aussi besoin de vous, de votre soutien pour persévérer. C'est pourquoi nous restons à votre écoute tout au long du mandat. N'hésitez pas à venir échanger avec nous lors des réunions « *le maire et son équipe municipale répondent à vos questions...* ».

Face à ces nombreux et difficiles défis, faisons tous preuve d'espérance et de patience. Nous mettons tout en œuvre pour améliorer votre quotidien. Tous les champs de l'action municipale sont investis. Le chemin est long et sinueux mais soyez convaincus de notre détermination à agir pour le bien commun des Rosiéroises et des Rosiérois.

Au nom de toute mon équipe, je vous souhaite une bonne lecture de ce deuxième bulletin d'informations.

Votre dévoué maire,

Thibault Bazin

## Sommaire :

Actualité et informations municipales	Pages 2
Travaux des commissions	Page 3
Une commission en lumière : le CCAS	Page 4
La vie communale et extra-communale	Page 5
Les grandes décisions du conseil municipal	Page 6
Agenda et informations utiles	Page 6

**Samedi 11 octobre de 11h à 12h**, salle des adjudications : « *Le maire et son équipe municipale répondent à vos questions* », contactez nous pour nous indiquer les points que vous souhaitez voir aborder par téléphone au 03.83.48.14.02, ou par mail à [c.marandel.rosieres@wanadoo.fr](mailto:c.marandel.rosieres@wanadoo.fr)

**Prochain conseil municipal** : mercredi 15 octobre à 20h

## Actualité et informations municipales

### Un nouvel agent de police municipale

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008, Monsieur Stéphane SAR occupe le poste d'agent de police municipale. Originaire de Metz, Monsieur SAR était depuis deux ans employé comme contrôleur qualité dans une société privée à Epinal.



Désireux de s'investir dans un projet professionnel plus intéressant et plus stable, il passe, en novembre 2007, le concours de la fonction publique territoriale. Il a découvert Rosières-aux-Salines par le biais d'une annonce sur internet. Privilégiant notre région pour se rapprocher de sa commune d'origine, il pensait qu'il lui serait plus facile d'appréhender toutes les facettes du métier dans une commune à dimension humaine, plutôt que dans une grande ville. Monsieur SAR se dit satisfait dans ses nouvelles fonctions et les petits écoliers peuvent de nouveau saluer en toute sécurité « Monsieur le policier » sur le chemin de l'école. Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur SAR et qu'il trouve dans son nouveau métier et dans notre commune la dimension humaine qui lui tient à cœur.

**Permanences :** 10h-11h du lundi au vendredi

**Lieu :** 1, rue Yvon Malpièce

**Tél :** 03.83.48.33.01

### La première coccinelle à l'école Maternelle Concours des écoles fleuries



C'est dans le cadre d'un projet pédagogique sur le jardinage que l'école maternelle s'est inscrite au concours des écoles fleuries. Dès le printemps, les enfants ont observé les différents stades d'évolution d'une plante en réalisant des semis. Les fleurs ont été plantées dans la cour de l'école par les élèves avec le concours de la pépinière Laurent, des parents d'élèves et de la coopérative de l'école. Le prix a été remis au Conseil Général le mercredi 18 juin. L'école a reçu avec sa **première coccinelle** la somme de 200 Euros et des tee-shirts coccinelle pour les enfants. La plaque a été posée à l'entrée de l'école le 4 juillet en présence de Monsieur le maire, des élèves et de leurs institutrices.

### Le grand pont (explications de l'U.D.A.M.)

#### Déroulement des études :

**décembre 2007 :** mise en place d'une déviation suite à la visite triennale effectuée par l'U.D.A.M. (Unité Départementale d'Aménagement) de Nancy, suivi visuel de l'évolution des désordres.

**mai 2008 :** visite sur place avec les architectes des bâtiments de France, présentation des pathologies de l'ouvrage, du contexte urbain, des difficultés à réparer sans altérer l'aspect de l'ouvrage, l'éventualité forte de devoir reconstruire le pont; demande d'un avis présentant les exigences du S.D.A.U. (Service Départemental d'Aménagement et d'Urbanisme) dans les deux optiques possible à savoir confortement et reconstruction.

**mai 2008:** rencontre informelle au conseil général 54 entre Mr Pissenem, Mr le maire de Rosières et Ph. Jandin, chef de service ouvrages d'art, pour évoquer la problématique de la déviation en place et les contraintes des habitants. **Solution, approuvée par Thibault BAZIN, de rétablir la circulation à double sens en limitant à 3,5 t et à 2,50m de hauteur.**

**juin 2008 :** réception de l'avis du S.D.A.U., où seule est évoquée la solution du confortement, de conserver l'épiderme et l'aspect d'origine de l'ouvrage.

**juillet 2008 :** préparation du marché par l'U.D.A.M. de la commande de 2 portiques et de la signalisation de déviation s'y rattachant.

**août 2008 :** lancement de la fabrication des portiques.

**27 août 2008 :** rencontre sur le site de Mr le maire et Mr Aubry de l'U.D.A.M., présentation du **nouveau schéma de circulation à mettre en place pour rétablir la circulation du pont à 2 sens, aux véhicules de moins de 3,5 t et de 2,5m de hauteur maxi**, demande de mise en place des portiques à compter du 22 septembre 2008 et de permettre au niveau du beffroi et de la rue du Sergent Muller d'interdire le stationnement dans cette zone afin de faciliter le retournement des poids lourds concernés par la restriction de circulation.

**16 septembre 2008 :** confection des massifs en béton.

**22 septembre 2008 :** pose des portiques et mise en place simultanée de la déviation par la régie de l'U.D.A.M. de Nancy.

#### Enjeux techniques :

Aujourd'hui la définition de la commande du S.D.A.U. demande à être précisée afin de lancer une étude de faisabilité : est-ce que seule une réhabilitation est possible ? L'environnement bâti est à bien prendre en compte.

#### Conclusions :

Se prépare, à échéance 2009, un appel d'offre pour le choix d'un bureau d'étude et le choix d'un architecte pour l'étude de réhabilitation seule ou la réhabilitation ainsi que la reconstruction. Le projet reste à finaliser pour 2009 avec échéancier d'étude et de réalisation. Ensuite, les travaux sont conditionnés par le vote du budget du Conseil Général.

### Subvention exceptionnelle du Ministère de la Culture

La Ministre de la Culture et de la Communication, Christine ALBANEL, a décidé d'attribuer une subvention - à titre exceptionnel sur les crédits centraux du ministère - de **15 000 €** pour la réfection de la toiture de l'église. Nous remercions à ce titre Philippe NACHBAR, Sénateur de Meurthe-et-Moselle, qui a aidé le maire dans ses démarches.

# Travaux des commissions

## Commission animations

→ « **Faites de la musique** » : lors de la manifestation du 17 juin, les rosiérois ont pu apprécier la prestation de différentes associations : musique, chant, hip hop, danse africaine et le groupe « Freddy RANCE ».



→ « **Fête des associations** » : le 28 juin, s'est déroulée la traditionnelle fête des associations au stade du Ravel. Elle s'est terminée en soirée par l'envol de deux montgolfières et le feu de la St-Jean.

→ **Fête nationale du 14 juillet** : le 12 juillet, le défilé aux flambeaux des enfants et le feu d'artifices ont convié les rosiérois à célébrer la fête nationale.

→ **Brocante du Heu-heu** : Succès populaire, le 14 septembre pour la grande brocante du HEU-HEU, près de 220 exposants ont animé les rues de Rosières, sans oublier la fête foraine Place de la République.

## Commission culture et patrimoine

Dans le cadre des **fêtes du patrimoine**, cette nouvelle commission a organisé le **21 septembre** une visite de l'Eglise, une exposition dans la salle d'honneur de la mairie présentant photos, cartes postales, livres, objets anciens, registres communaux, DVD sur les objets de la Chapelle Ste-Odile. Des habitants des rues Colonel Thiébault et Léon Bocheron ont permis aux visiteurs d'admirer les particularités architecturales de leur maison ainsi que la sellerie du Haras qui était ouverte au public. Merci à eux et aux personnes et associations qui nous ont aidé pour l'exposition.

## Commission jeunes

Le **31 mai**, la commission a organisé une rencontre salle des adjudications pour connaître leurs attentes. Suite à leurs propositions, quelques aménagements sont en projet au stade du Ravel, un tournoi de foot a été organisé le **16 août** et un tournoi de pétanque est prévu si le temps nous le permet encore cette année. Une nouvelle réunion aura lieu en fin d'année afin d'étudier les autres suggestions.

**Les manifestations de ces commissions ont pu avoir lieu grâce à un travail commun entre élus, membres es-qualité, associations rosiéroises et personnel communal, partenariat que nous tenons à souligner.**

## Commission travaux

**Rue de Lunéville** : Les travaux d'assainissement sont finis dans la ruelle qui longe le 44 rue de Lunéville. L'entreprise poursuit ses travaux vers la rue de l'agriculture. Ensuite, les travaux continueront vers la rue du docteur Sprauël. Les travaux d'assainissement se termineront au niveau du salon de coiffure.

L'entreprise procède au *remplacement de 47 branchements en plomb*. Depuis le lundi 8 septembre, la circulation est interdite sauf aux riverains. Les réunions de chantier ont lieu tous les mardis à 8h en présence des responsables des différentes parties concernées.

**Chemin de la Basse Taye** : Commandés en décembre 2007, les travaux ont commencé et doivent durer 6 semaines. Par rapport au projet de l'équipe précédente, nous avons obtenu **d'insérer des espaces verts et de rendre le chemin accessible aux personnes à mobilité réduite**, le tout en restant dans la même enveloppe budgétaire. Ainsi, un trottoir sera créé sur la gauche de la route en allant vers le cimetière avec des massifs verts.

## Commission Circulation

Suite à l'étude et à la conclusion de la Direction de l'Aménagement (U.D.A.M. de Nancy) la **réouverture du double sens de circulation sur le « Grand Pont »** a pu se faire depuis le 22 septembre 2008 à plusieurs conditions :

- la vitesse est limitée à 30 km/h
- le passage sur le pont est limité à tous véhicules de + de 3,5 tonnes.
- La hauteur des véhicules est limitée à 2,50 m : des portiques ont été installés à cet effet pour interdire effectivement le passage des véhicules de + de 3,5 tonnes.

Afin de permettre aux véhicules de livraisons, des commerces du centre ville de faire demi tour, une **zone de stationnement interdit sera délimitée à hauteur de l'intersection de la rue Gambetta et de la rue du Sergent Muller**.

## Formation des élus et des employés communaux

Six nouveaux conseillers municipaux sont allés en formation afin de prendre pleinement connaissance de leur nouveau rôle d'élus et de connaître le fonctionnement d'un conseil municipal. Deux conseillers ont suivi une formation sur « comment l'Europe peut soutenir nos projets ». Un conseiller a participé à une session d'information sur les financeurs européens.

Le personnel quant à lui est inscrit à diverses formations sur le thème de la sécurité et c'est avec eux que le programme 2009 sera élaboré.

## Commission communication

Vous voulez participer à l'amélioration de votre commune ? Rien de plus simple ! Signalez-nous vos attentes, vos idées, vos pistes de progrès et vos réclamations. La commission COMMUNICATION a mis en place, depuis 3 mois, le « **cahier des Rosiérois** » afin que chaque habitant puisse s'exprimer et avoir une réponse. Ce « **cahier** » est à votre **disposition** à l'accueil de votre mairie. Vous pouvez également passer un coup de fil, envoyer un courriel ou en discuter avec un des élus. Progrès ensemble !

# Une commission en lumière : le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est une commission obligatoire présidée par le Maire de la Commune. Il anime une action générale de prévention et de développement social en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

A Rosières-aux-Salines, le Conseil d'Administration, constitué de 8 élus et de 8 membres nommés par Monsieur le Maire, se réunit une fois par mois.

**N'hésitez pas à nous  
contacter :  
Confidentialité assurée !**

**Le C.C.A.S. est là  
pour vous aider !**

## **Demandeurs d'Emploi :**

- Rédaction de courrier ;
- Préparation de CV ;
- Informations sur l'emploi, les formations et stages ;
- Photocopies ;
- Accès Internet (en projet)

## **Atelier Vie Quotidienne**

Rencontres et partages de savoirs (ex.: bricolage, jardinage, musique, cuisine, ...), ouverts à tous, le mardi après-midi de 14h00 à 17h00, Salle des Adjudications

## **Instruction des dossiers :**

- d'aide sociale et d'obligé alimentaire ;
- carte C.M.U. ;
- carte de transport gratuit

## **ACCUEIL ECOUTE INFORMATION ORIENTATION**

Nathalie POSSAMAÏ, secrétaire du C.C.A.S., peut vous recevoir le Lundi, Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 au Bureau Social situé au rez de chaussée de la Mairie  
☎ : 03.83.48.83.32  
✉ : ccas-rosieres@orange.fr

**Le C.C.A.S. travaille en partenariat avec différentes instances locales, intercommunales et départementales pour construire ensemble des projets.**

## **Colis de Noël**

Offert et porté au domicile de chaque personne de 75 ans et plus pour privilégier un moment de rencontre !

**Aides ponctuelles** pour des difficultés passagères de tout ordre, après étude d'un dossier personnalisé, en lien avec le C.M.S. de Dombasle/Meurthe

**Temps de convivialité et de rencontre** qui permet aux personnes de 60 ans et plus de faire le couvail autour d'un goûter

## La vie communale et extra-communale

### Les travaux du CAP's



Depuis le mois de juillet, le CAP's a entrepris d'importants travaux :

#### - La démolition de deux bâtiments :

Les bâtiments « Jeanne d'Arc » et « Ancienne Communauté » ont été détruits.

La chapelle a été conservée. Il est prévu qu'elle soit aménagée en micro musée. Ce projet est mené en partenariat avec la municipalité de Rosières et l'Association du Banban.

Deux nouvelles maisons seront construites dans le cadre du plan de restructuration de la Maison d'Accueil Spécialisée. Elles accueilleront chacune 10 usagers. L'une d'entre elles recevra des personnes traumatisées crâniennes.

#### - Le doublement de l'administration de Rosières :

Des travaux ont été entrepris pour doubler l'administration afin de regrouper les directions réparties sur le site de Rosières et de créer de nouveaux bureaux.

Depuis la restructuration de l'Hospice, le CAP's s'est développé. Il est aujourd'hui implanté sur 16 sites : 15 en Meurthe-et-Moselle et 1 dans la Marne. Il dispose de plus de 1100 places. Il emploie environ 500 salariés. Son budget annuel s'élève à 35 millions d'euros.

### Maison de retraite : l'unité Alzheimer



En décembre, la maison de retraite de Rosières-aux-Salines ouvrira une nouvelle unité de 12 chambres pour les personnes atteintes de la **maladie d'Alzheimer ou apparentée**. En janvier 2009 ouvrira aussi une **unité d'accueil de jour** de 4 places fonctionnant 7 jours sur 7 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (renseignements et inscriptions au 03 83 48 80 00). Une participation à la prise en charge des frais de transport, selon des modalités qui restent encore à définir, est prévue.

### Le pôle hippique



D'ici trois ans le pôle hippique de Rosières-aux-Salines va devenir un pôle d'excellence incontournable pour toute la filière cheval du Grand Est de la France. Propriété du Conseil Général de Meurthe et Moselle et avec l'aide du fond Eperon, du ministère de l'Agriculture et du Conseil Régional, le pôle hippique va être réaménagé par la construction de nouveaux aménagements dont un parking camion, une plate forme boxes, un nouveau manège olympique avec tribunes permettant l'accueil de grandes compétitions même hivernales ainsi que de spectacles et de très nombreuses manifestations. Un atout considérable pour le monde équestre lorrain, mais également pour le développement des activités touristiques, hôtelières ou de restauration de la ville de Rosières-aux-Salines et des environs.

### La vie de la communauté de communes

A la suite des élections communautaires lors de l'assemblée générale du 10 avril, **l'exécutif** se compose du président, Robert Blaise (Maire de Dombasle) et des cinq vice-présidents : Monique Gridel (Sommerviller), Luc Binsinger (Saint-Nicolas de Port), René Bourgeois (Varangéville), Michel Moitrier (Coyviller) et *Thibault Bazin*.

**Le bureau** se compose de deux représentants de chacune des dix communes membres. Pour Rosières : le maire et sa première adjointe, *Anne-Marie Driesslein*.

**L'Assemblée générale** se compose des trente représentants dont la troisième élue de Rosières, *Loetitia Vaute*. Les réunions se déroulent traditionnellement le jeudi après-midi et se succèdent les trois formes d'instance (exécutif, bureau, AG).

La communauté de communes envoie aussi des représentants dans des instances regroupant différentes intercommunalités telles que le Syndicat Départemental d'Electricité (SDE) ou le syndicat du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Le 30 avril 2008 à Varangéville, ont été retenues par l'AG les entreprises pour la gestion globale des déchets ménagers et assimilés et a été signé un contrat pour la collecte et la valorisation des imprimés. Deux commissions ont aussi été créées : « travaux » et « habitat » dont est membre Anne-Marie Driesslein. Lors de l'AG du 19 juin à Burthecourt, ont été en particulier approuvés les comptes 2007.

Il est important pour nous de vous rendre compte de la vie de la communauté de communes.

**Vos représentants**, Anne-Marie Driesslein,  
Loetitia Vaute et Thibault Bazin

## Les grandes décisions du Conseil Municipal

### Principales décisions du conseil municipal du 11 juin 2008 :

A été demandée une participation financière supplémentaire pour l'accueil des enfants de l'extérieur (aux parents issus de communes ayant des structures d'accueil périscolaire) dans la Marelle. Comme la liste d'attente **pour la halte-garderie** est conséquente, le Conseil Municipal a souhaité en lien avec l'association Relais que **la priorité absolue soit donnée aux Rosiérois**.

A aussi été votée la maîtrise d'œuvre à l'ONF (Office National des Forêts) pour l'entretien du cloisonnement sylvicole pour la parcelle 53 et les parcelles 34 à 40, l'entretien des limites par gyrobroyage sur la parcelle 55 ainsi que l'entretien des limites sur les parcelles 60 à 62.

Le Conseil Municipal a aussi décidé **de placer en compte à terme d'une durée de six mois une somme de 250.000€** (taux actuariel : 4,01%) qui n'avait pas été affectée en 2007. Par ailleurs, le maire a été autorisé à acheter pour la commune les parcelles AC388 et AC9 situées dans le Vieux Rosières.

Enfin, la Convention passée par le CAPS de Rosières sur les immeubles Poirel et Sainte Odile a été dénoncée. Michel LOISEAU a été nommé « Correspondant Défense » pour la Commune, Arnaud FLEURANTIN est son suppléant.

### Principales décisions du Conseil municipal du 10 septembre 2008 :

Le maire a été autorisé à signer une Convention avec la Communauté de Communes et la Société ONYX pour utilisation du poste de transit et à acheter pour la commune des parcelles AC7 et AC8 situées dans le Vieux Rosières.

**Pour prévenir toute prise illégale d'intérêt** lorsque le maire peut être intéressé en son nom propre par la délivrance d'un permis (proche parent concerné ou intervention professionnelle du maire), le maire a proposé au conseil municipal de désigner un autre de ses membres pour prendre la décision : Raymond NESPOLA (article 432-12 code pénal).

Le Conseil Municipal s'est aussi prononcé en faveur du retrait demandé par FERRIERES du Syndicat Intercommunal Scolaire de Saint-Nicolas de Port.

## Appel aux nouveaux habitants

Si vous êtes nouvel habitant à Rosières et que vous êtes arrivés depuis le 1er janvier 2007, nous vous invitons à vous signaler en mairie auprès de Christine Marandel par téléphone au 03.83.48.14.02 ou par mail ([c.marandel.rosieres@wanadoo.fr](mailto:c.marandel.rosieres@wanadoo.fr)). La municipalité souhaite rencontrer les nouveaux habitants afin de les accueillir, de leur présenter notre commune, ses services, ses associations et ses entreprises rosiéroises.

## Abonnement au bulletin électronique

Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal par courrier électronique, nous vous invitons à nous transmettre votre adresse électronique, accompagné de votre nom et de votre adresse d'habitation, à l'adresse suivante : [c.marandel.rosieres@wanadoo.fr](mailto:c.marandel.rosieres@wanadoo.fr)

## Agenda

**10 octobre**, 9h45 au 44 rue de Lunéville : **Petite enfance**, Moment d'échange entre jeunes ou futurs parents, assistantes maternelles. Vous pouvez venir avec vos enfants, des jeux sont prévus pour eux.

**11 octobre**, 11h salle des adjudications : **Le maire et son équipe municipale répondent à vos questions**

**12 octobre**, 13h30 stade du Ravel : **Tournoi de pétanque**

**15 octobre**, 20h : conseil municipal

**18 octobre**, salle Chamvoux : le traditionnel **repas des anciens** est organisé pour les rosiéroises et rosiérois de plus de 60 ans.

**11 novembre** : Commémoration de **l'armistice de la guerre 14-18**

**6 décembre** : Festivité de la St-Nicolas

**11 décembre** : forum vie active, animé par le CCAS

## Infos Services

### Mairie

Tél : 03.83.48.14.02

Fax : 03.83.46.69.36

Messagerie : [rosieres.aux.salines@wanadoo.fr](mailto:rosieres.aux.salines@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie

8h30-12h, 13h30-17h du *lundi au vendredi*

**Police Municipale**, 1 rue Yvon Malpièce 03.83.48.33.01

Permanences : 10h-11h du *lundi au vendredi*

### Horaires d'ouverture de la poste

9h30-11h30, 14h-16h30 du *lundi au vendredi*

9h30-11h30 le *samedi*

### Bibliothèque Jocelyne François

03.83.48.67.96

### Horaires d'ouverture :

*mardi* : 16h30 - 18h, *mercredi* : 17h30 - 19h

*samedi* : 9h15 - 11h15 et 14h - 15h

## Services de Santé

### Médecins

Dr. Marie-Emmanuelle Baer-Legrand 03.83.46.87.00

Dr. Xavier Bertin 03.83.46.80.70

Dr. Alan Copin 03.83.46.95.95

Dr. Marie-Claire Dantant 03.83.46.87.00

Dr. Sylvain Etienne 03.83.46.95.95

Dr. Agnès Larose-Bénédict 03.83.46.63.65

### Infirmiers (ères)

Mme Barbara Antoine 03.83.21.16.49

Mr Olivier Babel 03.83.45.32.23

Mme Donne 03.83.48.30.85

Mme Marie-Joëlle Malapert 03.83.45.32.23

Mme Christelle Monnier 03.83.48.30.85

### Pharmacie Saint-Pierre

03.83.48.14.33

### Urgences

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Samu 15

Médisgarde 0.820.33.20.20

Pour connaître la **pharmacie de garde** 03.83.15.84.99

Bulletin municipal n°2, octobre 2008

Dépôt légal : en cours

Directeur de la publication : Thibault Bazin

Responsable de la rédaction : Nathalie Lévy-Lequart

Responsable de la conception : La commission "communication" de la commune de Rosières-aux-Salines

Impression : Imprimerie Serge Régnière 54110 Dombasle

